



Les Perdri réclament une plus grande autonomie d'établissement

Les Perdri réclament une plus grande autonomie d'établissement : Une enquête sur le moral des personnels de direction révèle que ces derniers souhaitent une plus grande autonomie d'établissement, notamment en ce qui concerne les recrutements. L'étude de Georges Fotinos sur le moral des personnels de direction des établissements du premier et du second degré a été publiée ce 18 octobre. Le chercheur et ancien inspecteur d'académie est revenu, lors d'une table ronde mercredi, sur les résultats de cette enquête d'envergure. Une étude pour évaluer le moral des Perdri Menée avec le médecin psychiatre José-Mario Horenstein, cette étude a été réalisée en février dernier auprès de près de 3 000 chefs d'établissements et adjoints. L'objectif ? Connaître l'état du moral des personnels de direction et proposer des pistes d'action susceptibles d'apporter des améliorations. Cette enquête, dont les premiers résultats avaient été diffusés en avril dernier, révélait des points positifs : par exemple, 81% des Perdri s'estiment satisfaits de l'intérêt de leur travail, et 94% d'entre eux jugent avoir la considération des élèves. Mais également des points noirs : 84 % trouvent que les décisions les concernant sont prises « d'en haut ». 84 % déplorent en outre de trop nombreuses réorganisations du système éducatif. L'autonomie des établissements, une piste pour améliorer la situation des Perdri L'enquête a également cherché à faire émerger, par des entretiens avec les personnels de direction, des propositions pour améliorer leur moral. Parmi les 72 pistes identifiées, une plus grande autonomie d'établissement. Et particulièrement, selon les 3 000 personnels interrogés dans l'enquête, en ce qui concerne le recrutement. 31 % d'entre eux le citent en effet comme l'un des principaux composants de l'autonomie. « L'autonomie doit permettre aux chefs d'établissement de mener un travail, non pas plus confortable, mais plus efficace, a estimé Philippe Tournier, du SNPDEN, lors de la table ronde. Quand les Perdri évoquent le recrutement, ils veulent dénoncer le fait que certains personnels ne sont plus en état d'assurer leurs missions : on ne donne pas de classes à examen à certains collègues, par exemple », a-t-il expliqué. « Derrière l'évocation du recrutement, il ne faut pas voir une volonté du chef d'établissement de choisir des personnes, mais plutôt des profils adaptés aux caractéristiques de l'établissement », a relevé Patrick Roumagnac, du SIEN-Unsa, jugeant que « face à des acteurs qui expriment leur mal-être, la réponse doit être basée sur la confiance ». L'enquête complète de Georges Fotinos et José-Mario Horenstein est disponible